

ANNEXE — CLAUSE DE PROTECTION DES DONNÉES ASSIST

Service Télémaintenance — Sous-traitant : RG System Suite (Septeo IT Solutions)

Conforme au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD)

Sous-traitant pour le logiciel de télémaintenance : Niveau de souveraineté maximal — Société française (SAS de droit français), développée à Montpellier, données exclusivement hébergées en France sur infrastructure OVHcloud. Aucun transfert hors UE. Certification ISO 27001:2022.

Article 1 — Identification des parties

Responsable du Traitement	— ci-après « le Client »
Prestataire	ASY Group Invest, Société par Actions Simplifiées (SAS), siège social : 9, boulevard de l'Europe – 44 330 VALLET, SIRET 841 458 342 — ci-après « le Prestataire »
Sous-traitant ultérieur	SEPTEO IT SOLUTIONS (RG System), SAS au capital de 408 568 euros, Font de la Banquière, 194 avenue de la Gare Sud de France – 34970 LATTES, RCS Montpellier n°508 920 683 — société de droit français — ci-après « RG System / Assist »
Infrastructure d'hébergement	OVHcloud — Centres de données en France — Hébergement 100% français, conforme RGPD

Article 2 — Objet et durée

Dans le cadre de la prestation de services informatiques décrite au contrat principal, le Prestataire utilise le module ASSIST de RG System Suite pour effectuer des prises en main à distance sur les équipements du Client à des fins de support, maintenance et dépannage.

Assist est une solution de prise en main à distance full web, 100% française, développée à Montpellier par le groupe Septeo. Elle permet au Prestataire d'intervenir sur les postes Windows et Mac du Client, avec agent installé, en mode ponctuel (code de session unique) ou permanent.

La présente clause définit les conditions dans lesquelles ce traitement est effectué, conformément à l'article 28 du RGPD.

Elle prend effet à la date de signature du contrat principal et reste en vigueur jusqu'à son terme ou résiliation.

Article 3 — Nature des données traitées

3.1 Catégories de données

Lors des sessions de prise en main à distance via Assist, les données suivantes sont susceptibles d'être traitées :

- Flux vidéo en temps réel du bureau de l'utilisateur (contenu de l'écran)
- Actions clavier et souris effectuées par le Prestataire sur le poste distant
- Transferts de fichiers entre le poste du Prestataire et le poste distant
- Informations techniques de la machine (nom, système d'exploitation, matériel)
- Journaux de session (horodatage de connexion, durée, identifiant du technicien)
- Données visibles à l'écran au moment de l'intervention (potentiellement : emails, documents, données personnelles des utilisateurs)

3.2 Personnes concernées

- Salariés et collaborateurs du Client faisant l'objet de prise de contrôle à distance
- Tout tiers dont les données seraient visibles à l'écran lors d'une session

3.3 Finalités du traitement

Les données sont traitées exclusivement aux fins suivantes :

- Support et dépannage informatique à distance des équipements du Client
- Maintenance préventive et corrective des postes et serveurs
- Déploiement de mises à jour, configurations et logiciels

- Formation et assistance aux utilisateurs

Article 4 — Consentement et transparence des sessions

Le module Assist intègre nativement des mécanismes de protection des droits des personnes concernées, conformes aux exigences du RGPD :

- Demande de consentement explicite : avant toute prise en main à distance, Assist affiche une demande de consentement sur le poste de l'utilisateur. La session ne peut démarrer qu'après acceptation de l'utilisateur
- Affichage en temps réel : l'utilisateur voit en permanence la souris du Prestataire sur son écran, garantissant la transparence de l'intervention
- Blocage optionnel : le Prestataire peut bloquer temporairement le clavier et la souris de l'utilisateur pour éviter les actions involontaires, avec indication visuelle
- Traçabilité complète : chaque session est journalisée avec horodatage, identité du technicien et durée d'intervention

Le Prestataire s'engage à :

- N'effectuer de prise en main à distance qu'avec le consentement préalable de l'utilisateur concerné, sauf urgence technique documentée
- Informer préalablement l'utilisateur de l'objet et de la durée estimée de l'intervention
- Ne pas accéder à des données personnelles sans lien avec l'objet de l'intervention

Clore la session immédiatement à la fin de l'intervention

Article 5 — Souveraineté et résidence des données

RG System Suite offre le niveau de souveraineté le plus élevé disponible pour une solution de prise en main :

- Société française de droit français — aucun lien avec une entité non-européenne
- Développée et maintenue à Montpellier, France
- Hébergement 100% en France sur infrastructure OVHcloud
- Aucun sous-traitant américain ou non-européen pour le traitement des données
- Immunité totale face aux lois extraterritoriales (CLOUD Act américain, FISA)
- Certification ISO 27001:2022
- Conformité native RGPD

Aucune Clause Contractuelle Type (CCT) n'est requise — RG System est une société de droit français et les données ne quittent pas le territoire français.

Article 6 — Obligations du Prestataire

Le Prestataire s'engage à :

- Ne traiter les données que sur instruction documentée du Client et aux seules fins décrites à l'article 3
- Garantir la confidentialité des données traitées
- Garantir la confidentialité des données visualisées lors des sessions
- Restreindre l'accès à la console Assist aux seuls techniciens habilités
- Notifier le Client dans les meilleurs délais en cas de violation de données
- Assister le Client dans le respect de ses obligations RGPD

Article 7 — Recours à RG System comme sous-traitant ultérieur

Le Client autorise expressément le Prestataire à avoir recours à SEPTEO IT SOLUTIONS (module ASSIST) en qualité de sous-traitant ultérieur pour la fourniture de la plateforme de prise en main à distance.

RG System offre les garanties suivantes :

- Société française de droit français — siège social à Lattes (34), RCS Montpellier
- Développement, support et hébergement 100% français
- Infrastructure OVHcloud — données exclusivement hébergées en France
- Certification ISO 27001:2022
- Aucun transfert de données hors de l'Union européenne
- Support technique français — équipe basée en France

Le Prestataire demeure entièrement responsable vis-à-vis du Client de l'exécution par RG System de ses obligations en matière de protection des données.

Article 8 — Absence de transfert hors UE

RG System est une société française dont l'intégralité des données est hébergée en France sur infrastructure OVHcloud. Aucune donnée ne quitte le territoire français ni l'Espace Économique Européen.

Aucune Clause Contractuelle Type (CCT) n'est nécessaire au titre de l'article 46 du RGPD. La présente clause constitue l'unique instrument juridique requis pour encadrer le traitement des données par RG System.

Article 9 — Responsabilités

La responsabilité du Prestataire au titre de la présente clause est soumise aux limitations prévues dans le contrat principal.

Chaque partie s'engage à indemniser l'autre de tout préjudice résultant du non-respect de ses propres obligations au titre du RGPD.

Article 10 — Signatures

Toutes les pages (5) de ce document doivent être paraphées avant signature.

Pour le Client (Responsable du traitement)	Pour le Prestataire (Sous-traitant)
Fait à _____, le _____	Fait à _____, le _____
Signature :	Signature :

Document établi conformément au RGPD (UE) 2016/679 — Article 28

Sous-traitant ultérieur : SEPTEO IT SOLUTIONS (RG System) — SAS française — RCS Montpellier n°508 920 683 — Hébergement OVHcloud France — ISO 27001:2022 — Aucun transfert hors UE